Génocide de 1972 au Burundi : Le tour de parole des victimes est arrivé !

@rib News, 22/04/2012 «Â Commission Vérité et Réconciliation-TrÃ"s longue hésitation[1] pour sa mise en place -.Par Rose Ntwenga, Montpellier (France), le 17 avril 2012.Contribution A la Commission VA©ritA© et RA©conciliation au Burundi.Annoncée pour le début du mois de janvier 2012, la commission Vérité et Réconciliation peine à se constituer formellement pour répondre aux attentes de tout un pays et de son peuple. Mais aussi, d'autres peuples et pays sont intrigués par des faits troublants caractéristiques du Burundi indépendant, toujours inexpliqués ou assumés bizarrem qui heurtent la conscience de tout un chacun. Depuis douze ans, déjÃ, il est question de cette Commission. La Vérité libérée !Août 2000. Nelson Mandela libà re le Burundi de la prison de son Passé récent. Félicitons e au milieu de toutes les imperfections des Accords d'Arusha[2], Nelson Mandela[3], le second Médiateur du processus de Paix, au Burundi. Avec l'appui des bailleurs de fonds de la communauté internationale, il a réussi à imposer aux acteur politiques burundais l'exercice de Vérité. Légende photoÂ: Représentation de Nelson Mandela en statue de bronze sortie le 11 février 1990 de la prison de Groot Drakenstein, prÃ"s de la ville du Cap[4].Dix ans plus tard, Madiba libÃ"re le Burundi de la prison de son passé récent.Pour ma part, le cadre d'expression offert depuis la signature des Accords d'Arusha en 2000 est un pas immense. Entre l'époque des années quatre-vingt, où la simple allusion au génoc 1972-1973 relevait de la subversion et aujourd'huiâ€l Faites le compte.Les accusations portées contre nos parents et leur amis sont d'une telle gravité que l'absence ou l'impossibilité d'apporter des éléments de défense ont pénalisantes sur beaucoup d'aspects de ma vie. Heureusement, le support virtuel d'information m'a permis depu ans de lever l'obscurité créée à dessein autour d'eux. Il est important d'apporter des explications pour que persécution organisée contre nous, leurs enfants, leurs descendances et leurs amis.Janvier 2012. La radiodiffusionÂ d'une preuve de la Vérité sonne la fin des équivoques.La réalité des faits historiques et politiques au Burundi v gré des interlocuteursÂ! Des versions erronées sont accréditées et martelées comme véritables. Et à force d'Ã elles voudraient s'imposer, contre toute raison, comme uniques. Mais, le compte-rendu, au bout de cinq années de travail de la Commission Terres et autres biens (CNTB)[5], a levé le 26 janvier dernier, les équivoques et la confusion sur l'acquisition des biens. Au cours de son exposé radiodiffusé en direct et relayé par la plupart des supports d'inforr du pays, Monseigneur Sérapion Bambonanire, président de cette Commission a révélé aux auditeurs l'existence d Conseil de guerre réuni en audience le 6 mai 1972. Six jours avant, le 30 avril 1972, le Lieutenant Colonel Alexis Nimubona, avec pour assesseur, le Commandant Gabriel Nzisabira, ont participé à la création du cadre légal d'arrest et d'exécution immédiate du trÃ"s grand nombre de personnes (figurant sur des listes préétablies, longtemps avant l avril 1972) en grande majorité d'origine Hutu. Dans la foulée de l'exécution, la confiscation des biens et les divers déménagements sur une large échelle du pays se sont fait dans l'empressement et la brutalité, les familles étantÂ sous le choc de l'arrestation sans motif connu. D'une maniÃ"re aussi générale, les expropriations se sont déroulÃ endroits dans une atmosphÃ"re de civilité trÃ"s troublante. C'est le génocide crapuleux[6] des Hutu de 1972-1973[7].Extrait choisi[8] :(â€l) Parmi les preuves de ce sinistre projet, il y a la décision RMP.48.229/OC du Conseil de guerre réuni en audience le 6 mai 1972 qui, d'une façon expéditive et en vrac, a condamné à l'exécution imm nombre incalculable de citoyens, sans avoir pris le temps d'établir les responsabilités personnelles, et sur base de listes établies par quiconque voulait se débarrasser de quelqu'un d'autre pour occuper sa terre ou ses biens. Il en a étÃ travers tout le pays, des documents d'attribution et de confiscation existent, qui confirment que même un simple administrateur communal a eu longtemps le droit de déclarer Â«Â coupable Â» tous les citoyens de son choix et de les spolier de leurs biens meubles et immeubles. (…) Cette radiodiffusion est un moment historique qui marque le début d'une thérapie collective. Enfin, les querelles inventées de toutes piÃ"ces et entretenues se dissipent grâce à une lect et des repà res communs. Je situe les hé sitations sur la constitution du groupe de personnes à mà me de porter le projet de Justice transitionnelle jusqu'à sa réussite. La prochaine étape, celle de l'établissement du cadre physique de la Commission Vérité et Réconciliation, est à elle seule, l'occasion de reproches et de précautions insensés. La jusqu'où ?Préméditation du génocide crapuleux jusque dans ses moindres recoins.L'énorme pas franchi la CNTB a démontré avec précision l'origine des différents malentendus, source d'une haine artificielle, car inco expliqués jusque-IÃ. Il s'agit aujourd'hui de décrire et de consigner la procédure d'application des spoliatio effet, c'est là que les relations étroites entre quelques membres de l'armée nationale burundaise et d'autres, d libération du Rwanda (A.L.R.) de 1964 interviennent. Une bonne partie des officiers de police judiciaire (O.P.J.)[9] étaient des exilés Tutsi rwandais, naturalisés burundais comme M. Désiré Makuza, capitaine de l'A.L.R. Avec des fonctionn burundais du ministà re de la justice (entre autres), ils avaient au préalable pendant de longs mois, fait un travail de renseignement minutieux et d'enregistrement des personnes ainsi que de leurs biens au détail près. Une attention particuliÃ"re s'est portée sur les mouvements d'argent des différents comptes bancaires[10] et la circulation de l' liquide du secteur informel. Par un systà me de guet[11], assuré par des hommes, des femmes placées, des adolescents y compris des enfants mineurs, ils ont préparé soigneusement l'opération. A la clé du systà me, une réussite totalo arrestations (dÃ"s l'aprÃ"s-midi du 30 avril 1972) dans la ville de Bujumbura en quelques heures, sans avoir éveillé,Â l'ombre d'un soupçon chez les futures victimes d'un danger ambiant. Aussitôt, dans les heures suivant l'arre individus, l'ordre de bloquer leurs comptes bancaires était lancé. M. Georges[12], (Tutsi rwandais, naturalisé Burundai dirigeait le service d'identification de la police. (â€l)Description du cas du quartier de l'OCAF / Ngagara à Bujumbu l'OCAF / Ngagara au cours du génocide de 1972-1973, la plupart des Hutu, qui avaient pensé y trouver refuge, ont ét/ débusqués[13] par ce systà me de voisinage. En réalité, c'est un véritable ilotage qui a conféré un statut d' police à plusieurs habitants du quartier. En récompense, une redistribution des biens s'est faite à l'époque et lie Ã nombreux bénéficiaires aux pourvoyeurs des biens arrachés aux victimes Hutu. Certains habitants du quartier ont obtenu des avantages en toute nature, l'accÃ"s aux établissements scolaires, des maisons, du travail, un petit commerce, etc., appartenant à leur voisin, au collà gue, à un ami ou à un membre de la belle-famille. Malgré le service rendu, d'autre n'ont rien gagné de palpable et de visible. Les deux catégories de bénéficiaires sont toujours soudées par le silend au sujet des disparitions de leurs voisins et de leurs biens en 1972-1973. C'est la spécificité du génocide des Hutu du Burundi. A la date du 15 juillet 1972[15], mes frà res et sÅ urs étions déjà installés dans notre famille d'accueil ch Anipha[16] et Paul Morisho, des congoman, au quartier 3 de L'OCAF / Ngagara. L'hospitalité coutumià re des cong est une disposition bÃ@nÃ@fique. Toutefois, dans un tel cas de prise en charge, subitement, de cinq personnes suppl©mentaires dans une famille, un coup de main financier est le bienvenu. Comme «Â Ils Â» s'étaient partagé le de mon pÃ"re, Paul Morisho leur avait rappelé assurer entiÃ"rement à ses frais l'hébergement et le couvert aux enfants Venant Ntwenga. Il avait demandé une contribution pour alléger le poids de sa prise en charge. «Â Les Receleurs[17] » l'avaient envoyé promener. Les conversations à ce sujet étaient facilitées par la proximité de Paul Morisho et M. Ma dans le championnat de Football burundais. Le premier s'occupait du Club de football, le Tout Puissant Englebert, et le second du Club Rwanda Sport[18] . (â€l) Malgré tous les commentaires douteux à cause de notre présence, mes frà res et moi, nous nous sentions bien dans cette famille. Cependant, le systà me de guet était en fonction maximum et tous les moyens ont été utilisés pour perturber, coûte que coûte, la quiétude de notre nouvelle vie. Les autres adolescents venaient pour des discussions à bâtons rompus, pour nous tenir compagnie, pour rire. Au passage, certains ne cherchaient que le moment propice pour nuire, autant que possible, sans attirer l'attention. Pour nous, la vie continuait sans nos parents et leurs amis. La famille de Morisho les remplaçait. En toute simplicité, nous étions des enfants «Â heureux Â» en dépit de l'épreuve traversée. A force de ne pas nous voir geindre, la décision de mettre fin Ã bonne humeur a été prise. Un jour pas différent des autres, les échanges de conversations ont failli mal tourner. C'Ã parti comme une histoire marrante à raconter. Dans le voisinage, les adultes Hutu ©taient an©antis par la disparition du chef de l'une de leurs familles. Chaque jour, ils rentraient du travail catastrophés. Plusieurs autres personnes, encore, avaient été jetées dans un trou. Au moment du tour de guet quotidien, des adolescents exilés Tutsi rwandais demandaient au gaminÂ: «Â -Où est ton pà reÂ? On ne le voit plus. Â». Â«Â -Mon pà re est dans un trou. Â», répond gamin. Les adultes ne s'étaient pas rendu compte que l'enfant avait tout compris. Ils en étaient encore à se concer la maniÃ"re de lui annoncer la nouvelle. Tous les jours, les adolescents rwandais lui posaient la même question. L'enfant avait un cheveu sur la langue. C'était marrant, ce cheveu sur la langue, malgré la triste situation. Dans la salle de séjo de Paul Morisho, avec Pascal son fils aîné, les adolescents rwandais riaient. Entrainés par la vague d'hilarité, mon frà re, Valà re et moi avions fait de mà me. Puis, tout d'un coup, un silence inattendu s'était imposé. Les adolescer rwandais nous avaient regardés, tour à tour, droit dans les yeux : «Â Mais, vous, qu'est ce qui vous fait rire ? Votre p est dans un trou, aussi ! Â» (â€l) A la même période, j'avais reçu plusieurs convocations pour comparution au pa des mains d'autres adolescents, certains, le visage illuminé d'un grand sourire. C'était synonyme de l'appli sentence de mort dans les heures à venir. En mÃame temps, des femmes adultes (notamment exilées Tutsi rwandaises)Â proposaient de «Â m'aider Â». C'était toujours dans le but.(…)La Vérité liée, à l'imprescriptible, une admettre. Au-delà des co-auteurs du génocide de 1972-1973, un nombre incalculable de personnes sont bénéficiaires ou receleurs des diverses spoliations en toute «Â Iégalité Â». C'est une pratique devenue «Â naturelle Â» depuis qua Mais, aujourd'hui, comme un sursaut de conscience, il leur revient à l'esprit que des innocents sont morts, Ã leur dem pour faciliter différentes acquisitions, comme simplement s'approprier le certificat d'école primaire d'autrui. Lâ€ d'un aveu individualisé en public, comme en privé, est assommante. Cette réalité a un effet étourdissant sur lâ€ des bénéficiaires. Ces personnes ne sont pas encore dans la disposition de reconnaissance d'un délit (C'étail de justification des décisions de l'époque. Evoquer la restitution des biens d'autrui soulà ve encore plus d' tonalité trÃ"s curieuse. C'est une remise en cause de fond en comble de tout un systÃ"me de pensée, de faire et de vie. s'agit d'admettre, face à soi-même, ses enfants, ses collà gues, ses voisins, les Burundais, les étrangers, etc., que celle du Burundi depuis quarante ans est un immense mirage, bâti sur un crime sans nom, imprescriptible. Désormais, la nécessité de l'exercice de vérité enclenchée par l'Accord d'Arusha, impose à tous un principe de réa respecter les individus et leurs biens, leur histoire … Respecter ! Personne n'a encore d©crit la somme des conséquences des consignes d'agression en tout genre[19] sur les survivants du génocide de 1972-1973, qui se sont complexifiées au fil des années. La consigne la plus efficace, passée inaperçue, a été celle de ne plus adresser la parole aux familles dÃ's que spoliées. Sinon, toute communication cordiale, par la suite (certaines en apparence trÃ's amicales) a masqué une proposition malhonnête ou indécente afin de faciliter une agression. Depuis, c'est toute une dynamique de conspiration constante qui réqule les relations sociales envers les Hutu du Burundi. Elle a permis le contrà le des décisions au sein des cellules familiales et, par ce biais, d'éviter toute forme de revendication aboutie.Les auteurs, co-auteurs et receleurs du g©nocide de 1972-1973 (principalement des opportunistes Tutsi burundais et rwandais) ont coupé sciemment les chances d'un parcours d'une vie normale à un nombre incroyable de personnes d'origine Hutu. Ils ont installé chez les gens le mépris et le discrédit systématique comme un comportement allant Bien des gens, Burundais comme étrangers, s'y sont conformés trÃ"s aisément. A ce propos, nous essuyons toujours propos blessants injustifiés et des attitudes de rejet concerté de toute part, de Tutsi burundais et rwandais, ainsi que d'étrangers qui les cà toient. Fascinés par leurs affirmations, certains sont mêIés à Â des actes de nuisance, au Bur comme dans les différents pays de résidence de Burundais d'origine Hutu. (â€i) Jean-Pierre Chrétien et l'His Burundi indépendant. DÃ"s la création de la Commission Vérité et Réconciliation, la premiÃ"re invitation pour témoignage est à adresser à Jean-Pierre Chrétien. Ce n'est pas en qualité d'expert, comme au Tribunal pénal (Tanzanie) pour le génocide au Rwanda de 1994, mais comme «Â scientifique Â» et acteur de falsification de l'Histoire Burundi par un procédé d'omissions flagrantes. A aucun moment de son travail, par exemple, il ne mentionne l'importance décisive[20] depuis novembre 1959 de la présence des exilés Tutsi rwandais sur les étapes violentes[2 Burundi. A titre d'illustration, Jean-Pierre Chrétien, «Â historien Â», est arrivé au Burundi en 1964, l'année[22] de l'armée de Libération du Rwanda (A.L.R.) dont le quartier général provisoire est localisé à l'Office des CitA OCAF / Ngagara, au Quartier 1.[23]Il a enseigné dans une école proche de ce quartier. De quelle manià re, Jean-Pierre

Chrétien, justifie-t-il de ne pas avoir vu, entendu ou écrit sur l'implantation et les différentes pressions des exilés T rwandais sur la soci©té et la politique au Burundi tout au long de son séjour dans ce pays?L'historien «Â spéci Burundi Â», de 1964 jusqu'à sa retraite, et expert au Tribunal pénal d'Arusha pour le Rwanda en 1994, n'a to expliqué la différence, les similitudes, la complémentarité entre les Tutsi du Burundi, du Rwanda et de la R.D Congo. C'est une clarification à apporter au grand public car beaucoup de crispation, de déchainement de passion et de violence se sont superposés sur le triptyque conception /identité/ethnie. Nulle part dans sa production prolixe[24], il ne parle du poids décisif de M. Makuza (exilé rwandais naturalisé Burundais, capitaine dans l'armée de Libération du Rwanda président Michel Micombero[25] et sur Thomas Ndabemeye, chef d'état-major de l'armée burundaise à partir de n'est pas parce que des archives structurées à lecture scientifique indubitable font défaut, que l'Histoire ne se fait r ne s'est pas faite. De concert avec ses commanditaires, les co-auteurs et receleurs du G©nocide des Hutu de 1972-1973, l'«Â arrangeur d'Histoire Â» a aussi consciencieusement passé sous silence le poids essentiel de la tradition orale prise et la transmission des décisions ainsi que la conduite des affaires des familles, des clans comme du pays[26]. Parmi de multiples exemples, le «Â Conciliabule de juillet 1967 » constitue l'une des preuves de l'importance de la tradition orale sur le destin du jeune Burundi indépendant.Il est grand temps de trouver pour le «Â spécialiste du Burundi Â», un traducteur fiable (Kirundi-Kinyarwanda-Swahili (la variante des quartiers populaires). Le mutisme affiché des Burundais, de toutes les ethnies, n'a pas empÃaché la tradition orale de fonctionner à temps plein pour garder ur mémoire vive sur tous les évÃ"nements comme par le passé. Comme par hasard, depuis la création de l'université Burundi en 1964, la faculté de Sociologie n'existe toujours pas[27]. Revenons sur le «Â Conciliabule de Juillet 1967 ».[28]A son arrivée en novembre 1959, Venant Ntwenga, mon pà re, avait accueilli l'un de ces exilés Tutsi rwandais avec sa nombreuse famille et l'avait aidé à s'installer dans la cité de Kamenge. C'est Kajugiro Musin Au cours de cette Réunion informelle de Juillet 1967, dont les décisions sont toujours en vigueur aujourd'hui, plusieurs questions ont été abordées dont celle de l'origine des Tutsi[30]. Kajugiro Musinga a reproché à mon pÃ"re d'Ã8 reconnaissant et de trop croire les curés. «Â Le dénominateur commun entre les Hutu et les Tutsi, ce sont les Vendeurs aux Enchà res (Ba Camunara)[31] », lui a alors confié Kajugiro. «Â On ne sait pas ce qui s'est passé avant l'in du pà re du roi Yuhi Musinga ! Quel est le secret autour de la fondation du Royaume du Rwanda ? Â» a demandÃ mon pÃ"re.«Â Le secret, le vrai secret, justement, c'est ce qu'on ne sait pas.[32] » a ajouté Kajugiro .Au cours de séances de mémorisation à Kamenge en 1967 et 1968, mon pà re a confié à l'auditoire, l'air un peu confus, les de Kajugiro. Â«Â Le Vénérable a raison Â», a promptement répondu l'un des hommes présents. Il s'était ı énumérer les clans, à évoquer les péripéties â€l (â€l)Les conversations de cette rencontre ont été répétée mémorisées et des décisions ont été prises pour y faire face[33]. L'approximation des archives de la tradition ora n'empÃache pas de distinguer ou de retrouver les pratiques sociales réelles en dehors des poà mes, des contes, des Iégendes et des superlatifs associés. Combler les omissions de Jean-Pierre Chrétien. Heureusement, d'autres a français ont fait des recherches sur l'Histoire de l'Afrique en général dont deux pays, particulià rement, l'Afriq le Burundi à la même période. Robert Cornevin et ses élà ves ont consigné les chronologies minutieuses des faits dar toutes leurs variétés (y compris des aspects de la tradition orale) concordants avec le vécu des natifs sur place dans la revue l'Année Africaine[35]. Dans le cadre d'une restitution plus complà te, des articles sur le Burundi, l'Histoire colonisation allemande en Afrique, les nombreux ouvrages sur l'Histoire du continent africain et ses peuples, écrits par Robert Cornevin[36] ne présentent-ils aucun intérÃat pour les Burundais? Jean-Pierre Chrétien a-t-il ignoré les ouvrage sur l'archéologie en Afrique et les grilles d'analyse trà s fines du régime d'apartheid, développés en 1979 p Cornevin[37], dans - l'apartheid, pouvoir et falsification historique -?Légende des photos : Hommage aux deux auteurs majeurs,pour la sauvegarde et la connaissance de l'Histoirede l'Afrique grâce à leurs écrits.A gauche Robert Cornevin[38]. A droite Marianne Cornevin[39].D'autres exemples, parmi de nombreux cas, d'oublis volontaires (ou d'artifices de citation[40]) sont à relever comme les contributions de son compatriote, Roger Botte, des auteurs cubains dont William Galvez qui reprend en grande partie les notes d'Ernesto Che Guevara (en personne !), compagnon d'arn des exilés Tutsi rwandais et acteurs de l'Histoire de l'Afrique des Grands Lacs au début des années soixan Hatungimana[41] .Lorsque Alexis Hatungimana, dit Bucucu, et moi, avons mis les pieds à la faculté de Philosophie etÂ Lettres (Groupe Histoire) lors de l'année académique 1975-1976, Jean-Pierre Chrétien n'a pas soupçonné un sur nos épaules reposait la transmission d'une partie de l'Histoire de notre quartier Kamenge et de celle des Bâtisse DÃ"s le lendemain de mon retour du Lycée Etoile des Montagnes d'ljenda, le 1er juillet 1972,[42] les gardiens de la Mémoire ont organisé plusieurs séances de transmission, parfois en groupes ou individuellement, pour fixer les souvenirs. Périodiquement, j'ai eu accÃ"s à plusieurs documents officiels ou privés et à différents récits. AprÃ"s le de 1972-1973, Jean-Pierre Chrétien, en tant qu'enseignant au Burundi, tait à dessein, que l'absence d'une sour accréditant un projet de discrimination n'a pas empÃaché une pratique rigoureuse de celle-ci dans toutes les écoles du Burundi. Ainsi, sur de brÃ"ves consignes du ministÃ"re de l'éducation nationale, tous les diplà mes du pays des écoles secondaires étaient rassemblés à la Mairie de la ville de Bujumbura. Aprà s, le bouche à oreille a fonctionné pour indique le jour et l'heure du rendez-vous à la Mairie. M. Louis Simbagoye a posé quelques questions notamment sur les origines ethniques avant de remettre le diplà me, et au gré de son humeur, en a déchiré certains. De leur cà té, les membres du Dynamik Football Club ont plaidé pour que le diplà me soit remis à leur meilleur joueur du moment, Alexis Hatungimana. Quant à moi, c'est tout un groupe d'adolescents et d'adultes qui m'ont accompagnée. Du fond de sa cellule mai 1972, mon pÃ"re avait laissé du courrier et des recommandations à ce sujet. (â€l) C'est par ces péripéties qu‹ moi, sommes passés pour franchir le premier obstacle de la condamnation à l'ignorance des enfants Hutu du Burundi, alors ouvertement en vigueur. Bucucu a été au terme de son parcours académique avec succÃ"s. Moi, pas, pour plusieurs raisons qui n'ont rien à voir avec la capacité d'acquisition des connaissances. (â€l)Lors de la Mission Albiz de février 1994, j'ai suggéré à Alexis de venir témoigner sur l'Histoire du Burundi. Il avait parcouru la note co préparée pour la Mission. «Â Pour raconter une bonne partie de l'histoire récente du pays, m'a-t-il fait parvenir d réponse, sors des sources écrites ! Â». Il m'a recommandé de faire des efforts pour me remémorer. Malhe l'absence de mon père, ma Tutrice, Léocadie Ndikumana, son mari Daniel, et l'entièreté de leurs amis, les agre les chocs émotionnels[44] ont fait que l'oubli sur cette époque s'est installé à mon insu. Et, puis, les ainés avaid façon de parler et de chanter en Kirundi[45] que je ne retrouvais plus autour de moi. Je ne me souvenais de pas grandchose du passé. Par contre, Alexis avait tout vu, tout entendu. En mai 1972, Alexis Hatungimana a été témoin de violences dures à l'Athénée secondaire. A l'internat, des élÃ"ves Tutsi burundais et rwandais s'en sont pri camarades Hutu de dortoir au moment du coucher. Ils les ont battus et certains ont été défenestrés. Environ soixante-dix éIèves ont disparu en une soirée sans compter les blessés achevés à l'Hôpital Prince régent Charles ! Bucucu footballeur doué, a été protégé par les mêmes élèves à l'origine des sĀ®ances de bastonnade. Appelé à la Jean-Baptiste Bagaza[46], le chef d'état -major adjoint de l'armée s'est présenté aux élèves rassemblé administrative de l'Athénée. Il a clamé : «Â Pas de pitié pour l'ennemi ! Â». (â€¦) Par cette phrase, l' au pillage et au saccage systématique des affaires des éIà ves Hutu était donnée. Depuis ce moment, spectateur de la virulence des propos de certains Ã©IÃ"ves, Alexis Hatungimana a noté l'ingérence constante et active des exilés Tu rwandais dans différents faits de violence.[47] La plupart des témoins du génocide de 1972-1973 de mon groupe d'â Kamenge, ont été tués par les forces armées burundaises (F.A.B.) en mars 1994. Satisfait d'avoir réduit au siler partie des relais de la tradition orale, les commanditaires du massacre ont estimé que désormais, il n'existait plus personne pour parler en leur nom. «Â Quelqu'un Â» s'est souvenu qu'Alexis Hatungimana, résident au Quarti Mutanga, Ã©tait qualifié pour le faire. Il est mort sur ordre de «Â ce quelqu'un Â» ou d'un groupe de personne plus qui, du moins, je n'ai pas retenu leurs noms. Par solidarité et cohésion dans le quartier de Kamenge, on n'atter la police[48] pour élucider différentes situations. C'est du côté de chez Fofo, que l'alerte est arrivée. Je devais prévenue. Bucucu commentait les articles[49] de Jean-Pierre Chrétien au moment de l'assassinat de Melchior Ndadaye «Â Pourquoi n'aborde-t-il pas la présence et l'importance des Tutsi rwandais[50] ? Â» constatait Bucucu.(…)Ďa quartier, malgré les difficultés, arrive toujours un plaisantin pour tourner en dérision toutes les situations mêmes dramatiques. Régulià rement, l'un ou l'autre répondait Ã Bucucu :«Â Le chercheur (Jean Pierre Chrétien) no pas. Le chercheur ne cherchera pas de ce cà téÂ! Alipata NjuguÂ! Â» Légende photo de gaucheÂ: Alexis Hatungimana l'undes dépositaires de la Mémoire du Burundi indépendant,lâchement assassiné le 16 mai 1995.Légende photo droite : Jean Pierre Chr©tien[51],b©n©ficiaire de la disparition des d©positaires.Je pense que l'historien n'a pas retrouver soupçonné de complicité du meurtre d'Alexis Hatungimana. Ce que je tente de transmettre laborieusement depuis sept ans, Bucucu l'aurait fait en un tour de main[52]. Avec sa famille, le quartier et la solidarité inter clanique, la premiÃ"re plainte à déposer au Tribunal international sur le Burundi, dÃ"s son installation, sera contre Jean-Pierre Chrétien pour vol de la vie et de l'Histoire du dépositaire Bucucu[53]. (â€l)La Vérité dans la rue.La Vérité sauveç la tradition orale.Les Gardiens de la Mémoire n'ont pas attendu les accords politiques pour transmettre les données vitales de la construction individuelle et collective du Quartier de Kamenge. Par exemple, aprà s l'exécution du Capitaine[54] qui commandait le camp militaire de Katumba en 1972, Paul Nzomwita, retraité de la Force Publique des années 1960, avait adopté les trois enfants, de son beau-fils. Au début des années 80, les «Â Gardiens de la Mémoir ont observé son fils aîné, insouciant, en train de jouer aux billes. D'une traite et en quelques minutes, ils lui ont racont l'histoire de son pà re et de ses biens. Si des doutes demeuraient dans son raisonnement, il n'avait qu'à vérifi de son grand-pà re. Il n'avait pas tardé à le faire d'un ton furieux. (â€l) Dans le quartier de Kamenge, il n'est r enfant à avoir bénéficié de ce genre de compte-rendu indispensable dans le parcours d'une vie. (â€¦) Au niveau co outre, les circonstances de la disparition de Mamera[55], le chauffeur de bus de l'université officielle du Burundi (U.O.B.), j'avais dû retenir sa contribution aux travaux de l'indépendance et quelques éIéments de son choix pour la foi musulmane[56]. Pour affirmer ses convictions, ses enfants s'appellent Amissa, Idi, Piliâ€i Ils porteront fià rement ces prénoms sans être soupçonnés d'être affiliés à des «Â Vendeurs aux enchà res Â». Mamera était de ceux moment de l'indépendance, avaient plaidé pour que les écoles des filles se multiplient.[57] (â€l) Pour un bon voisinag dans le quartier entre les croyances animistes, chrétiennes et musulmanes, il a été convenu que les bouchers[58] seraient musulmans. Par contre, les appels tonitruants du muezzin n'étaient pas acceptés. En cas de danger, ils risquaient de couvrir le langage sifflé des Défenseurs aux pieds nus. Mamera était, aussi, dépositaire des Défenseur aux pieds nus. Le renfort pour la protection de la maison familiale du 135-136 d'octobre 1965 à d©cembre 1966[59] éta en grande partie de son initiative. Concernant la fête de la Tabaski, une dérogation a été obtenue pour que le mouton abattu pour la circonstance, partout ailleurs en terre d'Islam, soit remplacé par la chà vre. Certains clans de Bâtisseur éleveurs de vaches et autre bétail, ont pour pratique de mêler systématiquement quelques moutons au troupeau. La présence de cet animal a pour rôle d'être l'indicateur des maladies des bovins. C'est pour cette raison que les animistes ont jugé la consommation du mouton impropre pour l'homme. A ma connaissance, les troupeaux composés uniquement de moutons sont inexistants au Burundi. Concernant les tenues vestimentaires[60] des femmes et des filles, elles ne devaient pas Ãatre dissemblables de celles des autres de leur entourage. Dans les différents pays musulmans oÃ1 les femmes ont des tenues uniformes, ce sont leurs coutumes. Pas les nà tresà ! Ugeze ahatamera, imico irahinduka ! Par ailleurs, un des musulmans du Quartier de Bwiza était devenu trÃ"s riche, selon leurs critÃ"res. Dans ce cas, a-t-il été prévenu, un pà lerinage à la Mecque s'imposait. Il s'y était rendu mais en était revenu entià rement ruiné à ca longueur du voyage. Par la suite, il n'était pas parvenu à se renflouer financià rement. Certaines personnes parlaient et lisaient l'arabe, mais le Coran (Koroani) n'a été traduit en Kirundi qu'en 2006.[61] Toutes les pratiques du culte des prià res et les autres spécificités de la confession s'étaient transmises oralement. Avec Amissa, l'une des Mamera, nous ne nous sommes pratiquement pas adressé la parole aprÃ"s le génocide de 1972-1973. Elle était l'ép du projectionniste de Ciné Burundi (catholique). Le jour de la profession de foi de ses enfants, les gardiens de la Mémoire m'ont appelée pour être témoin (en retrait) des derniers préparatifs avant qu'ils ne s'engouffrent le taxi pour l'office religieux. Dans les années 80, les gardiens de la Mémoire avaient envoyé quelqu'un faire le po continuité du premier compte rendu aprÃ"s 1972. En parcourant le Maghreb et le Machreq, les dépositaires de Mamera avaient observé que les préjugés des «Â arabes Â» envers les noirs étaient tenaces. Nos parents (les chrétiens et animistes) avaient vu juste au moment des discussions autour de la préparation de l'indépendance en 1962. Les préju des blancs envers les noirs étaient proches de ceux des «Â arabes Â». Mais, lorsqu'un élÃ"ve noir décrochait le Baccalauréat, le diplà me était une référence unique pour tous les candidats, toutes catégories confondues. Apparemment, en Egypte, pour l'accÃ"s au même diplÃ′me, un traitement spécial leur était réservé. Ils avaient dÃ@ l'atmosphÃ"re d'une ville où le vendredi est férié, les salutations de circonstances, la maniÃ"re de placer les sons gutturauxâ€l Ils avaient corrigé les préjugés ambiants à leurs égards et nos ignorances étaient comblées par une sÃ d'anecdotes illustratives. Quand la tradition orale des uns rejoint la tradition orale des autres … Cette jonction s'est fait sur le terrain de football de l'Ecole Technique Secondaire (E.T.S.). Dans le cadre d'une comp©tition interafricaine, le c de football égyptien, Zamalek du Caire s'entrainait sur ce terrain en vue de la rencontre sportive avec les footballeurs burundais. Comme tous les aprÃ"s-midi, Kibwa ou Kabwa, le berger de Mamera a conduit son troupeau de chÃ"vres paître de ce cà té. Une des chà vres est sortie du lot et a traversé le terrain. L'entrainement des égyptiens a stoppÃ Avant de venir, les préparateurs sportifs les avaient prévenus sur les «Â Wa Rundi Â». Dans leurs récits de conquÃate chez les Zeni[62] (Ba Shenzi), les cavaliers arabes avaient eu du fil à retordre avec eux dans cette contrée. AprÃ"s une razzia fructueuse, ces derniers racontaient avoir vu un peloton de coureurs à pieds les dépasser. Soudain, sans trÃ"s bien comprendre, ils s'étaient retrouvés débordés, de toute part, par les Défenseurs aux pieds nus. C'étai pour cette chà vre qui arrive â€l puis, les cavaliers s'étaient retrouvés désarçonnés, hagards et contemplant pas spectacle incroyable. Les Wa Rundi libéraient les leurs, femmes et enfants. Craignant que la chÃ"vre/fétiche ne soit porteuse d'un pouvoir d'engourdissement, l'entraineur égyptien avait rapidement expliqué Ã ses joueurs sa dÃ d'arrêter. Parmi les spectateurs de l'entrainement, ceux Â«Â pratiquant le War War ya Misr[63] Â» (l'Arabe Ã expliqué aux autres badauds le sens du comportement de fuite des joueurs du terrain d'entrainement. Finalement, les Egyptiens avaient éliminé les Burundais. Mauvais perdants, les badauds déclaraient à tout vaÂ: «Â Bali smaku biyato Â»[64]. Toujours dans ces récits, les oiseaux avaient fait la réputation des Wa Rundi. C'est ainsi qu'au coul visite officielle effectuée au Burundi dans les années 80, le président Khadafi avait acheté (via la holding libyenne sur place) tous les oiseaux d'une voliÃ"re tenue par un Belge.A Montpellier (France), Extension de l'Ocaf/Ngagara (Burund L'extrait du discours radiodiffusé de Monseigneur Sérapion Bambonanire, président de la Commission Terres et autre biens, présenté au début de ce témoignage, est trÃ"s important pour certains ressortissants de l'Afrique des Grand (Tutsi burundais et rwandais, congolais) qui ont élu domicile dans cette ville du sud de la France. Il illustre aussi Â merveille, mes tentatives d'explication, à quelques oreilles bienveillantes : «Â Nos parents sont des victimes du génoc de 1972-1973 et ils sont présentés à grands cris comme des agresseurs Â»Â! (â€l)[65]Depuis des années, ma famille française et moi, sommes une cible permanente, d'un systà me de nuisances organisées (du dénigrement gratuit, sur tout ce qui nous concerne, aux actes de dégradation,â€l), par de nombreux bénéficiaires et receleurs Tutsi rwandais et burundais (dont certaines et certains devenus français) des spoliations liées au crime de génocide des Hutu de 1972-1973. Par un hasard heureux de la vie, je suis venue m'établir dans la ville de Montpellier en Août 1989. Au mois d'octobre de la même année, s'est tenue une édition de la foire des Associations de Montpellier. J'y ai déd de l'association de Reporters Sans frontià res (R.S.F.). Aprà s un échange d'information sur leur engagement, je leur confié connaître un journaliste, emprisonné au Burundi en 1988, susceptible de témoigner. Il s'agit de Déo Hakizimana[66], camarade de la premi re promotion à l'Ecole de journalisme et collà gue à l'Agence Burundaise de presse (A.B.P.). Cette conversation, tout à fait anodine, dans ce genre de manifestation m'est revenue en boomerang quelques semaines aprà s. En deux mois de séjour en France, les «Â receleurs Â» m'avaient collé une étiquetteÂ une opposante politiqueÂ! Â», anticipant le crédit à accorder à mes propos à venir. Je ne voyais pas d'acte politique mon entretien à Montpellier. Si, j'avais parlé à guelqu'un du BurundiÂ! Je suis retournée voir Robert Ménard, le RSF à l'époque pour comprendre le sens des récriminations. C'est alors qu'il a téléphoné en ma prése l'origine de cette rumeur, ThéogÃ"ne Karabayinga, journaliste à Radio France Internationale (R.F.I.). ThéogÃ"ne Karabayinga avait nié toute malveillance ! Il s'était défaussé de sa responsabilité sur les «Â burundais Â»Â ! (Ménard m'a donné son numéro de téléphone[67] pour une mise au point ultérieure avec lui. Je n'en ai pas v Pour moi, c'était l'incompréhension totaleÂ! Que lui direÂ? Dans quel établissement secondaire du Burundi éta Théogà ne Karabayinga, exilé Tutsi rwandais (probablement naturalisé Burundais) en mai et juin 1972Â? L'écoute conversation avec Robert Ménard m'avait suffi. Par contre, confusément, ce genre d'ingérence sournoise dans to initiative aurait dû me mettre la puce à l'oreille. Avant de prendre l'avion pour la France en août 1989, le jour de mo départ du Burundi, j'étais en audition chez l'officier de police municipale en présence de maman, Marcelline Ndiku Par cette convocation, l'usurpateur Tutsi rwandais, receleur de la maison du Quartier 2 de l'OCAF / Ngagara, en accord avec maman, tentait de me soutirer la lettre du procureur Bernard Kayibigi datée de 1978. A ce moment, j'étais dans l'incapacité de saisir le lien entre le journaliste de R.F.I. et l'usurpateur, tous deux exilés Tutsi rwandais, Ã Bujumbu Surtout, Je ne mesurais pas les énergies mises en Å"uvre pour récupérer cette lettre, la preuve, des chamailleries autour des spoliations. (â€l) Plus tard, à la parution en 2005, du livre de Pierre Péan, Â«Â Noires fureurs, blancs menteurs Â» systÃ"me de guet est devenu ouvertement pressant. Depuis, j'ai remarqué une série de faits étranges (la fouille de l'appartement, de la cave, de la voiture à l'intérieur du garage, du local des poubelles (!), de la boîte aux lettres, au d'une R©sidence priv©e, des sonneries intempestives…). Puis, sur mes parcours quotidiens, les attitudes et les mimi de différentes personnes croisées ont fini par réveiller les souvenirs de l'enfance passée dans une atmosphà re dâ€ à l'OCAF / Ngagara. (â€i)La Vérité.La vérité blesse, par moments, lorsqu'elle devient publique, surtout à ce cachent, qui la diluent dans de faux semblants… Mais, elle a le mérite de remettre les choses en place. La Vérité ramÃ"ne les faits aux proportions réelles. Sinon, quand la légende est plus belle que la réalité, c'est une réalisation cinématographique. Dans la situation actuelle du Burundi, la Vérité donne un contenu cohérent aux actes de la vie et Ã construction d'un présent et d'un avenir compris par tous. A Montpellier, plusieurs personnes originaires du Quartier da l'OCAF / Ngagara (en 1972-1973) se sont exprimées publiquement, à plusieurs reprises, sur le génocide de 1994 au Rwanda. Mais, à mon grand étonnement, je n'ai jamais entendu, l'une d'elles, déplorer avoir été simpleme

horribles au Burundi en 1972-1973, semblables aux abondantes descriptions de l'actualité du Rwanda à partir d'avril Pourtant, il me revient, depuis toutes ces années, de façon constante, de la part de ces mÃames personnes via des intermédiaires, des accusations infondées contre mon pà re et ses amis. Des mises en garde contre moi, dont elles sont la source, me présentent de manià re dépréciée et surtout, me prêtent des propos et des intentions qui me sont éloignés. Je répà te, Venant Ntwenga et ses amis n'ont pas fait de coup d'état ! Le compte rendu du Conseil d 6 mai 1972, devenu public depuis le 26 janvier dernier, en est désormais la preuve irréfutable. Légende photo : Tels les trois singes du dicton, les exil©s Tutsi rwandais pr©sents depuis plus de cinquante ans au Burundi n'ont rien vu, rien entendu et ne disent toujours rien. Leur tour de parole est arrivé. Cette Vérité, ils la doivent surtout à l'attention de le soutiens légitimes, de leurs solides sympathisants qui les ont couverts d'une trÃ"s grande attention depuis avril 1994. Ces derniers se sont forgés des convictions sans sourciller ni douter sur des appréciations évitant sciemment l'importante présence des exilés Tutsi rwandais au Burundi. Ainsi, leur crédulité (certains de bonne foi) a participé Ã consolider l'omission sur le sort réservé aux personnes d'origine Hutu en 1972-1973 au Burundi. Ces soutiens sont loin d' que le génocide au Rwanda en 1994 pouvait en cacher un autre, au Burundi, vingt-deux ans plus tôt.En cette année, du cinquantenaire de l'indépendance du Burundi, je remercie les Belges qui ont assuré la formation de ma tutrice, Léocac Ndikumana. C'est leur accueil, en Belgique, et, le dévouement, des Dames de Marie au Burundi, qui ont fondé l'é et l'instruction de ma sēur Honorata, mon frÔre ValÔre et d'une kyrielle enfants. En leurs noms et au mien, je vous présente notre reconnaissance pour le bienfait réconfortant qui a maintenu en nous une aptitude intacte à vivre. Malgré les obstacles dressés par les assassins de nos parents et leurs amis, il nous est resté l'esprit d'impertinence qui dÃ soumission et la résignation. AprÃ"s avoir échappé Ã Kamenge en janvier 1962 au massacre des syndicalistes Hutu r les fascistes Tutsi de la Jeunesse Nationaliste Rwagasore (J.N.R.) du parti UPRONA, les Belges ont accordé Ã Venant Ntwenga, mon pà re, protection et refuge à partir du 30 juin de la mà en annà e.Je les en remercie. Au fait, j'aurais aimÃ que Léocadie, Venant et les autres, soient vivants, aujourd'hui, pour bien le dire eux-mêmes.Quant à la Coopération française, je lui dois en partie ma formation de journaliste.[68] L'opportunité m'a été offerte de réaliser mon s Ecrire. Depuis, je vis libre, sans la pointe de regret qui aurait pu s'installer, ramenant toujours à l'esprit, la condamnatic l'ignorance du 8 mai 1972.Rose Ntwenga.Montpellier, le 17 avril 2012. [1] En effet, le journal Ndongozi (Le leader) titrait «Â Qui ment ? Â» en mai 1972. De suite, il a été interdit de parution.[2] Que dire de la signature des Accords d'Aru Tuve ibuzimu Tuje I Ubuntu. Septembre-Octobre 2000. Bimestriel publié Ã GenÃ"ve. (Suisse).[3] Eshima KabambiÂ![4] Source imageÂ: http://www.aufaitmaroc.com/ [5] La CNTB, organe né des Accords d'Arusha.[6] Selon la définition du Dictionnaire de droit criminelÂ:- Un crime crapuleux est marqué par les conditions révoltantes dans lesquelles il a été commis. Généralement dicté par l'intérÃat, son caractà re sordide ne laisse guà re d'espoir de réinsertion soc auteur. (â€l)SourceÂ: http://ledroitcriminel.free.fr/dictionnaire/lettre_c/lettre_c_cout.htm[7] Cfr Rapport Whitaker de l'Onu er 1985.[8] Lire l'intégralité de la conférence de presse surÂ: http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=4701&Itemid=63[9] Ceux qui ont arrêté le fils du Commandant Ferdinand Nyabenda dit Cdt Misigaro à Kamenge.[10] DÃ"s l'arrestation, la fermeture instantanée du compte s'enclenchait. Les familles ont mis du temps à comprendre le lien entre l'arrestation et le compte bancaire. [11] L'organisation était trà s précise. Chaque cible, sous couvert de convivialité, était en fait espionnée par un «Â gu attitré. Pour mon pà re, c†Mest M. Karambizi, le beau-pà re du Commandant Martin Ndayahoze, Ã Cibitoke zone urbaine a 112-113 ; pour M. Pattern, le pà re de Goretti Nduwimana(Ministre des Affaires sociales en 2000), c'est le pà re de Vincent Munyerari, (un employé de l'ambassade américaine à Bujumbura) l'ex-compagnon de ma petite sÅ"ur Pati Philotée Ntwenga, à Kamenge (cà té Marché de Ruvire). C'était le mÃame schéma pour toutes les arrestations Ã effrénée aprÃ"s le 29 avril 1972 dans la ville de Bujumbura. Dans le quartier de Bwiza, les inspecteurs au ministà re des Finances ont été arrêtés dans les mêmes circonstances. A compléter. Â AprÃ"s le 21 octobre 93, jour de l'ass président Melchior Ndadaye, le systÃ"me de guet s'est poursuivi sous d'autres formes. Il a permis, toujours sur indi de proches, de débusquer les gens de leur cachette ou de favoriser les différents enlà vements de personne en fournissant les éIéments de leurs habitudes. Ainsi, dans le quartier de Bwiza en 1995, c'est mon demi-frÃ"re Bosco dit Ceussi (muhussa), qui a donné les indications pour trouver Bosco, le petit-frà re de Baudouin Ntindendereza (Résident Ã Kamenge sect B). Vincent Munyerari, quant à lui, était partie prenante pour l'enlÃ"vement de mon deuxiÃ"me demi-frÃ Félix Junior (Djuni N'guyen) dans le quartier de Buyenzi… (A compléter)[12] Compléter son nom.[13] C'est ains Thérà se Rose a été arrêtée. Elle a été dénoncée par des voisines, des filles du Lycée Clarté notre Dame.[1 les insoupçonnés messagers du Major Thomas Ndabemeye qui en ont fait l'inventaire. (une «Â fiche» sur chaque bénéficiaire). Ainsi, opportunément, ils font toujours parvenir des informations. Par exemple, la famille des sÅ"urs Gahamanyi (Tutsi rwandaises) était locataire du major Thomas Ndabemeye au quartier 5 au 135-136 aprÃ"s 1972 (â€l)[15] Č'était au lendemain, de l'expédition punitive ordonnée par la dernià re femme placée de mon pà re. U parents faisait partie du Commandement de l'armée burundaise. J'avais été exfiltrée de justesse par les Invisibl militaires sont arrivés en camion. Ils ont tenu en respect maman, Marcelline Ndikumana. Ils ont dispersé nos affaires, éparpillant les unes dans le jardin tout en faisant le tri d'autres, pour le compte de la dernià re femme placée et des sien Celle-ci ricanait en observant les soldats hisser les affaires dans leur camion. [16] Soulagée, Mama Anipha commentait la nomination du nouveau gouvernement. Après tout ce qui vient de se passer depuis deux mois, à partir d'aujourd'hu disait-elle, on voit vers qui se tourner. Nous arrivions les mains nues chez elle. Mama Anipha nous a rappelé où aller prier à la paroisse St Joseph toute proche. Et, pour le reste, c'est la congrégation des Dames de Marie, qui pourra prouver de manià re crédible notre existence à cause des inscriptions dans leurs établissements.[17] Receleurs : Dans un sens large, le receleur est toute personne qui accomplit un acte de recel. Dans un sens étroit, c'est une personne qui

fait profession d'acquérir des choses, des valeurs et des fonds volés afin de les revendre. Un tel individu a toujours ét considéré comme particulià rement dangereux pour la société, car il favorise l'activité des malfaiteurs en assurant l'écoulement des biens volés. C'est pourquoi certains législateurs les sanctionnent trÃ"s sévÃ"rement. (…)Rec assimilationÂ: On appelle «Â recel par assimilation Â» des situations où le législateur présume que telle personne vit de produits de l'activité illicite d'autrui. (â€l)Recel de choses : Le recel de chose, simple variété du délit de recel, l principe sur une chose concrà te, susceptible de détention matérielle. Il peut notamment s'agir d'un document écl comme, par extension légitime, d'un document numérisé et conservé selon les techniques informatiques. (â€l)RÃ"gl morale (relative au recel) : Philosophes et théologiens qui ont le plus étudié le cas du recel voient dans le receleur, non seulement un complice a posteriori, mais encore un instigateur dans la mesure oÃ1, sans receleur habituel, nombre de voleurs ne pourraient exercer leur activité. (â€l)Science criminelle (relative au recel) : La plupart des législateurs contemporains répriment le recel de chose, non comme un cas de complicité postérieur à l'acte, mais en tant que Délit accessoire* autonome, plus précisément en tant que Délit de conséquence. (â€l)Recel de cadavre : (â€l) Le recel de cadavre est une variété du délit de RecelÂ: il a pour caractÃ"re spécifique de porter sur le cadavre d'une personne vécu de la vie extra-utérine), victime d'un acte homicide ou décédée des suites d'actes de violence. Il s'a d'entrave au bon fonctionnement de la justice criminelle. (â€l)SourceÂ: http://ledroitcriminel.free.fr/dictionnaire/lettre r recel.htm [18] Devenu plus tard, Alteco, Vitalo â€l[19] Lecture restreinte.[20] -Tradition orale, les archives du haut Commissariat pour les réfugiés, (HCR), RwandaÂ: Le procès du FPRÂ: Mise au point historique. Par Serge Desouter, avril 2007 aux éditions Points de vue concrets. L'Harmattan. [21] La Jeunesse Nationaliste Rwagasore (J.N.R.) du parti UPRONA et les syndicalistes, l'Affaire dite du Prince Ignace Kamatari, octobre 1965, août 1988, octobre 1969, 1972-1973, octobre 1993, etc.[22] Cfr Anaclet BURUNDI. II était en désaccord avec le prince Ignace Kamatari au sujet de la transmission par la tradition orale. Tout un groupe de personnes (Les gardiens de la Mémoire, notamment) affirmaient que La Tutelle Belge n'était pas au courant de tout. Quel était le clan, du prince Ignace Kamatari ? Etre ganwa (Prince) est une fonction. Quand on la quitte, on prend le titre de Mupfasoni qui signifie, le Distingué ou le Respecté. A compléter. L'exploitation faite autour de l'accident de voiture d'Ignace Kamatari en 1964 a occasionné la fabrication d'un procès et la première vague de réfugiés Hutu bur Rwanda. Cfr les archives du Haut Commissariat pour les réfugiés. N.B. Anaclet Burundi avait deux femmes, la légitime Hutu (Muka Nakleto Mukuru) et la deuxià me, une femme placée, Tutsi rwandaise. (â€i)[23] A compléter par les d©positaires du Commandant du Camp militaire de l'Ene (actuellement Camp Kamenge), [24] Jusqu'Ã nouvel avis.[2 Une bonne partie des petits enfants du président Michel Micombero sont Tutsi rwandais.[26] Les illustrations de cette réalité sont multiples. Par exemple, François Shishikaye, qui ne sait ni lire, ni écrire, est nommé Chef de zone de Kamenge au lendemain du 28 novembre 1966. Il sera co-exécuteur des préparatifs, de la mise en Å"uvre et de l'effacement des preuves matérielles du génocide de 1972-1973.De la même façon, le «Â conciliabule de 1967 » sur la vie des familles et du pays jusqu'aujourd'hui.[27] La vérification est à la portée de tous à l'adresseÂ: http://www.ub.edu.bi/index.php?option=com content&view=article&id=50:lettresscienceshumaines&catid=35:facultes<e mid=54 [28] Cfr «Â Itinéraire Bis du génocide des Hutu du Burundi Â» sur le site web ARIB info à l'adresse : http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=4025&Itemid=86 [29] Cinquante ans aprÃ"s leur émigration, je n'ai pas encore trouvé un seul témoignage où les Tutsi rwandais (eux-mêmes) décrivent la manière ils ont été accueillis au Burundi, et encore, moins un regard rétrospectif sur ce demi-siÃ"cle de violences. [30] En réa les Hima. Il faut éclaircir pour la compréhension du grand public les différences entre les Hima et les Tutsi (du Burundi et du Rwanda) C'est quoi être Tutsi ? A compléter. Tradition orale, diverses contributions â€¦Â cfr chronologie histo le site web AGNEWS. [31] Les esclavagistes arabes.[32] (â€l)C'était sûrement pour cela que mes efforts, trois semair durant, pour tirer du souverain Yuhi Musinga des informations sur l'histoire de son royaume et de sa dynastie furent vains. Sa généalogie ne devait pas remonter aussi loin que celle, par exemple de Bahinda ou de Babito. Il fallait compter avec l'éventualité que le Ruanda soit l'Å"uvre du grand roi Lwaburi Kigeri, pÔre du roi actuel, Yuhi Musinga. (â€i) Carnets de route au cœur de l'Afrique. Des sources du Nil au Congo. Jan Czekanowski Les Editions Noir sur Blanc paru femmes Hutu et Tutsi (…) Chez les Hima/Tutsi, la pratique de l'adoption n'existe pas. Quand tu es «Â adopté Â milieu, tu es traité comme un larbin.[34] Sur le club d'athlétisme de l'Athénée en 1972[35] Politique Africaine[3 mémoire, quelques références sélectionnées de Robert Cornevin, secrétaire perpétuel de l'Académie des d'Outre-Mer, fondateur de la revue Afrique Contemporaine, co-fondateur de l'Année Africaine (qui deviendra Politique Africaine), etc. :Ouvrages-Plusieurs ouvrages successifs sur l'Histoire de l'Afrique et des peuples de l'Afrique (1956 1962, 1964, 1976, etc.), dont plusieurs en collaboration avec son épouse, Marianne Cornevin.-Histoire de la colonisation allemande, Que sais-je n°1331, 1969-Plusieurs monographies sur le Congo (Histoire du Congo- Léopoldville, Berger-Levrault, 1963 (rééd. mise à jour, Histoire du ZaÃ-re, Hayez, Bruxelles, 1989), Le ZaÃ-re, Que sais-je n° 1489, 1972-Les mémoires de l'Afrique, des origines à nos jours, Robert Laffont, 1972Chronologies & articles sur le Burundi-Chronologies (lui-même puis ses éIèves) dans l'Année Africaine (dont il est l'un des co-fondateurs) 1961-1976-Nouveau coup d Àfrique, Le prince Charles réussira-t-il à rétablir la paix au royaume du BurundiÂ? Le Monde Diplomatique Août 1966.-Burundi An II de la deuxi\(\text{A}\)"me R\(\text{A}\)\(\text{©}\)publique.\(\text{A}\) Le Monde Diplomatique 1978/00,\(\text{A}\) vol. 25,\(\text{A}\) no 292,\(\text{A}\) p. p. 21-30.\(\text{A}\) (8 photographies, 1 carte.)Plus d'éIéments sur http://www.kaowarsom.be/fr/notices CORNEVIN Robert [37] Pour mém également, quelques références de Marianne Cornevin -L'Apartheid, pouvoir et falsification historique, Paris, UNESCC 1979. Collection " Actuel ". 1 volume in-8, IX + 155 pages-Archéologie africaine â€" A la lumià re des découvertes réce Maisonneuve & Larose, 1993-Secrets du continent noir révélés par l'archéologie, Maisonneuve & Larose, 2001[38] Source photoÂ: http://letempscolonial.canalblog.com/archives/2008/04/20/7865836.html[39] Source photoÂ: http://nouvelles-hybrides.fr/wordpress/?p=2630[40] Procédé qui consiste à citer une référence en bibliographie, sans en utiliser le contenu, voire en détournant le sens du propos de l'auteur en question. En clair «Â je le cite, mais je dénatur en partie le sens de son travail Â».[41] Eléments de biographie (à compléter par ses proches) :Surnommé Bucucu, Diplà mé de la Faculté de Philosophie et Lettres (Groupe Histoire) CéIÃ bre footballeur au Dynamik Football ClubProfesseur d'Histoire à l'Ecole Technique Secondaire de Kamenge (E.T.S)Ã Bujumbura.Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé en 1995.[42] Ils me relatent les circonstances de l'arrestation et exécution tout prÃ"s du marché d Ruvire de Pattern, le pà re de Goretti, ministre des Affaires sociales en 2000. Son voisin, le pà re de Vincent Munyerari (l'ex mari de ma sœur Patricia Philotée Ntwenga) a servi de guetteur pour l'arrestation. Pourtant, c'est Pattern qu à s'installer comme voisin.[43] Mission d'écoute et de dialogue au Burundi, 8-15 février 1994, ALBIZIA, Associatior internationale de soutien à la Démocratie au Burundi.[44] «Â Genda mu Cibitoke (au 112-113), ni wewe uzotorana ! Â» Ntakiriho! Maman a dansé tout au long du chemin pour prendre possession de la parcelle.[45] - Indongoramvugo (la grammaire) Kirundi, c'est sÅ"ur Marie-José Evert de la Congrégation des Dames de Marie qui en a codifié les règle Kirundisation de l'enseignement primaire cfr Chronologie de Robert Cornevin. [46] Président du Burundi pour la décennie 1976-1987. Le Rapport Whitaker de l'O.N.U est publié en 1985 pendant sa décennie à la tête du pays. Il n jamais donné suite à la publication. C'est avec son aval, que la majorité des athlÃ"tes du Club d'Athlétisme de lâ secondaire avaient été arrêtés par les militaires. C'était quelques jours avant la violence généralisée au dorto L'épisode de la répression de Ntega-Marangara d'août 1988. En vérifiant simplement la maniÃ"re dont le recuei témoignages a rapidement été organisé, vous constatez des anomalies évidentes. Plusieurs personnes de ces locali avaient trouvé refuge dans le quartier de Kamenge. C'est à Bucucu, que les témoins ont confié la description entià re la réalité des faits dont ils avaient été victimes au grand jour. J'ai eu droit à un témoignage dans ce sens, sans saisir, que les éIéments d'actualité transmis par les journaux et les radios, n'étaient pas entiÃ"rement confo vérité des faits (en dépit des images) et la présence de nombreux journalistes sur le terrain. Il manquait des détails importants. Une mise en scà ne au dà but des violences avait à tã faite comme en 1972! Certains tà moins cità sont fai sous la pression des autorités, de faux témoignages. (â€l) A compléter.[48] (â€l)[49] Notamment, «Â Purification ethniqu Burundi. Â» par Jean Pierre Chrétien, dans le journal Libération, 28 octobre 1993, http://grandslacs.wordpress.com/1993/10/28/purification-ethnique-au-burundi/ou encore «Â Un nazisme tropical Â», par Jean Pierre Chrĩtien, Libération, 26 avril 1994. http://grandslacs.wordpress.com/1994/04/[50] Son compatriote Robert Cornevin aborde les thà mes pertinents et concordants avec la réalité concrà te au Burundi. Le problà me épineux des exilés rwandais, la fermeture des officines d'achat d'or et de diamant,…Â les inondations de 1964 (cfr Colloque des riverains du lac Tanganika devant la crue des eaux 20-22 avril 1964). Ce dernier phÃ⊚nomène naturel avait Ã⊚tÃ⊚ l'occas de cérémonies animistes. En effet, il avait plu pendant plusieurs jours et l'eau avait envahi la route depuis l'hà tel C Tanganika jusqu'à la localité de Katumba. D'aprÃ"s les souvenirs des anciens, un phénomÃ"ne naturel de cette s'était d©jà produit et avait transformé le paysage. Avec les défenseurs aux pieds nus, plusieurs personnes avaient marché avec l'eau à hauteur du genou jusqu'à la localité de Katumba. Ils revivaient ainsi les prouesses des ancie s'en sortir collectivement. A la fin de l'épisode pluvieux, l'eau ne s'est pas retirée de la plage de sept cen l'autre hà ´tel Tanganika.A Vérifier sur les photos de la plage de cette époque. C'était le processus d'apparitic d'effondrement, caractéristique physique de cette région des grands Lacs d'Afrique. (Imanga)Â Â [51] Source photo http://letempscolonial.canalblog.com/archives/2008/04/20/7865836.html[52] UnitÃ⊚ de temps, de lieu et d'action. [53] Le moment venu, les spécialistes formuleront les énoncés juridiques appropriés.[54] Citez son nom.[55] Premier récit en Kirundi.[56] Complétez et affinez, ce que je crois avoir retenu et compris.[57] Courrier de l'indépendance.[58] Les bouchers catholiques (Comme Déo, le frÃ"re d'Anna Mwalimu) travaillaient dans les boucheries privées tenues par des grecs pour une clientà le confidentielle d'expatriés. A l'abattoir général, ceux qui s'occupent de l'abattage exclusivement musulmans. A vérifier. [59] Honorata, ma sÅ"ur, et mon frÃ"re, étions en r©sidence surveillée. (â€l) [60] Le lieux de prià re sont plus simples que chez les catholiques, le swahili reste une langue usitée mais pas officielle, la circoncision à faire à l'Hôpital prince Régent Charles, un infirmier congoman était préposé à cette tâche,â€l De musulmans, devaient comprendre les habitudes de consommation d'alcool des animistes et des catholiques. De toutes les façons, les chauffeurs et conducteurs d'engins étaient en priorité musulmans, Â â€l Compléter et affiner ce que avoir compris et retenu de ces séances de transmission orale. Le premier récit de restitution s'est fait en Kirundi.[61] La Bible a été traduite en Kirundi en 1967.[62] Tidiane N'diaye dans L'éclipse des Dieux. Grandeur et désespéra peuples noirs. Edition le Serpent A plumes. FA©vrier 2006. [63] Nous nous pratiquons, le franA§ais Ra-Ra (Par propos argumentés par ci, par propos argumentés par lÃ)[64] Leurs chaussures étaient aimantées.[65] Mais, pourquoi, perso ne parle de ce qui est arrivé à vos parentsâ€l ?[66] A ce sujet, lire l'article intitulé «Â La malchance d'être hutu dans le quotidien Le Monde en 1989.[67] Le numéro de téIéphone était le 01.40.58.02.31.[68]Â Mais aussi, la bours d'études de mon fils Steve Ahuka Mundeke. Elle a permis des retrouvailles à Montpellier (France), trente ans aprà s enlÃ"vement par ThérÃ"se Omoyi, sa grand-mÃ"re. C'est par lui, que les exilés Tutsi rwandais, (naturalisés burundais. devenus congolais, à nouveau rwandais tout court, etc.) m'ont fait passer le message clair sur les probabilités de la tenue de la Commission Vérité et Réconciliation au Burundi. Selon eux, Â«Â elle n'aura pas lieu, pas avant trà s longtemps ! Â»Â (…)